Présentation aux investisseurs

Premier trimestre 2026

Le 27 février 2026

Énoncés prospectifs et mesures financières non conformes aux PCGR

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

À l'occasion, la Banque Laurentienne du Canada et, le cas échéant, ses filiales (collectivement, la Banque) formuleront des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis, notamment les énoncés prospectifs présentés dans le présent document (et dans les documents intégrés par renvoi aux présentes), ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et américains, dans les rapports aux actionnaires et dans d'autres communications écrites ou orales. Ces énoncés prospectifs sont faits conformément aux dispositions d'exonération et aux termes de lois en matière de valeurs mobilières en vigueur au Canada et aux États-Unis. Ils incluent, notamment, des énoncés relatifs à la vision, aux objectifs stratégiques, aux plans et stratégies d'affaires de la Banque, à ses priorités et à ses objectifs de performance financière; à l'examen et aux perspectives de la conjoncture économique, des conditions du marché et de la réglementation dans les économies canadienne, américaine et mondiale; au contexte de réglementation dans lequel la Banque exerce ses activités; à l'environnement de risques, y compris le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de financement et le risque juridique et réglementaire; les énoncés présentés à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel 2025 de la Banque, qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2025 et d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « présumer », « estimer », « prévoir », « perspectives », « projeter », « vision », « escompter », « prédire », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « objectif », « viser », « cible », « pouvoir » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que la Banque pose des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique, en conséquence desquels les prédictions, prévisions, projections, attentes ou conclusions de la Banque pourraient se révéler inexactes; et les hypothèses de la Banque pourraient s'avérer erronées (en totalité ou en partie); les objectifs de performance financière, les visions et les objectifs stratégiques de la Banque pourraient ne pas se concrétiser. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie du rendement ou des résultats futurs et ne seront pas nécessairement une indication que les résultats réels seront atteints ou non. Les hypothèses économiques importantes qui étayent ces énoncés prospectifs sont décrites dans le rapport annuel 2025 à la rubrique « Perspectives » et sont intégrées par renvoi aux présentes.

Plus précisément, les énoncés concernant les avantages attendus de la transaction d'acquisition (telle que définie ci-après) et des transactions avec la Banque Nationale (telles que définies ci-après) (collectivement, dans la présente rubrique seulement, les « transactions ») pour la Banque Laurentienne, les actionnaires de la Banque Laurentienne (tels que définis ci-après), les autres parties prenantes de la Banque Laurentienne, la Banque Fairstone (telle que définie ci-après) et la Banque Nationale (telle que définie ci-après), y compris les plans, les objectifs, les attentes et les intentions de la Banque Laurentienne, de la Banque Fairstone ou de la Banque Nationale; la satisfaction des conditions préalables aux transactions; le calendrier proposé et la réalisation des transactions; la clôture des transactions et la radiation de la cote de la TSX; ainsi que les autres énoncés qui ne sont pas des énoncés de faits historiques sont tous considérés comme des énoncés prospectifs.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir ou à évaluer, pourraient influer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs de la Banque diffèrent substantiellement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, notamment, la conjoncture économique en général et du marché; les pressions inflationnistes; la nature dynamique du secteur des services financiers au Canada, aux États-Unis et à l'échelle mondiale; le risque que les transactions ne soient pas réalisées selon les modalités ou dans les délais actuellement envisagés; le risque que les transactions ne soient pas réalisées du tout, en raison de l'incapacité d'obtenir ou de satisfaire, en temps utile ou autrement, les approbations requises des organismes de réglementation et d'autres conditions à la clôture des transactions ou pour d'autres raisons; le risque que des offres concurrentes ou des propositions d'acquisition soient présentées; l'incidence négative que l'échec de la réalisation des transactions, pour quelque raison que ce soit, pourrait avoir sur le cours des actions de la Banque Laurentienne ou sur les activités de la Banque Laurentienne; la possibilité de réactions négatives ou de changements défavorables dans les relations commerciales à la suite de l'annonce ou de la réalisation des transactions; les risques liés à la capacité de la Banque Laurentienne de conserver et d'attirer du personnel clé pendant et après la période intermédiaire; les possibilités de litiges liés aux transactions; les risques de crédit, de marché, de change, transactionnels, de liquidité et de financement en général et ceux liés spécifiquement aux transactions, y compris les changements dans la conjoncture économique, les taux d'intérêt ou les taux d'imposition; ainsi que les autres risques décrits plus amplement à la rubrique « Autres risques susceptibles d'influencer les résultats futurs » du rapport annuel 2025 de la Banque; les risques liés au crédit, au marché, à la liquidité, au financement, à l'assurance, à l'exploitation et à la conformité à la réglementation (qui ont conduit ou qui pourraient conduire la Banque à faire l'objet de diverses procédures juridiques et réglementaires, dont l'issue éventuelle pourrait comprendre des restrictions réglementaires et des condamnations à payer des dommages-intérêts, des pénalités et des amendes); les risques liés à la réputation; l'exposition à des litiges ou questions réglementaires d'importance et leur résolution, l'appel de décisions favorables et notre capacité de faire appel avec succès en cas d'issue défavorable de ces affaires, ainsi que le calendrier, la détermination et le recouvrement des montants liés à ces affaires; le risque lié à la concurrence et le risque systémique; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement; les événements et incertitudes géopolitiques; les sanctions gouvernementales et les tarifs douaniers (canadiens et étrangers); les conflits, la guerre ou le terrorisme; et divers autres risques importants présentés dans les sections sur les risques du rapport annuel 2025 de la Banque, qui portent notamment sur la conjoncture économique canadienne et mondiale; le marché de l'habitation et l'endettement des ménages au Canada; la technologie, les systèmes d'information et la cybersécurité; les perturbations technologiques, la protection des renseignements personnels, les données et les risques liés aux tiers; la concurrence; la capacité de la Banque à réaliser ses objectifs stratégiques; les disruptions et l'innovation numériques (y compris les concurrents émergents dans les technologies financières); les changements des politiques budgétaires, monétaires et autres politiques du gouvernement; le risque fiscal et la transparence; les activités frauduleuses et criminelles; le capital humain; la continuité des affaires; l'émergence de situations d'urgence sanitaire ou de crises de santé publique à grande échelle; le risque social et environnemental, y compris les changements climatiques; et divers autres risques importants, tels qu'ils sont décrits aux pages pertinentes du rapport annuel 2025, qui comprend le rapport de gestion, lesquelles informations sont intégrées par renvoi au présent document. Enfin, la Banque prévient le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Lorsqu'ils se fient aux énoncés prospectifs de la Banque pour prendre des décisions à l'égard de la Banque, les investisseurs, analystes financiers et autres personnes devraient considérer attentivement les facteurs, incertitudes et événements actuels et potentiels susmentionnés.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document ou qui y est intégré par renvoi représente l'opinion de la direction de la Banque uniquement à la date à laquelle il a été ou est formulé, et est communiqué afin d'aider les investisseurs, les analystes financiers et les autres parties prenantes à comprendre certains éléments clés de la situation financière, des objectifs, des priorités stratégiques, des attentes et des plans actuels de la Banque, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Banque et de l'environnement dans lequel elle prévoit les exercer ainsi que de sa performance financière escomptée, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par la Banque ou en son nom, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent. Des renseignements additionnels sur la Banque sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

Outre les mesures financières fondées sur les principes comptables généralement reconnus (PCGR), la direction utilise des mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer la performance sous-jacente des activités poursuivies de la Banque. Les mesures financières non conformes aux PCGR présentées dans le présent document sont dites des mesures « ajustées » et ne tiennent pas compte de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Les éléments d'ajustement comprennent certains éléments d'importance qui surviennent de temps à autre et qui, selon la direction, ne reflètent pas la performance sous-jacente des activités. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. La Banque croit que les mesures financières non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction apprécie la performance de la Banque et de mieux analyser les tendances.

Les ratios non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque auxquels les ratios non conformes aux PCGR se rapportent et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Les ratios constituent des ratios non conformes aux PCGR lorsqu'ils sont composés de mesures ajustées (voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » ci-dessus). La Banque croit que les ratios non conformes aux PCGR permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction apprécie la performance de la Banque et de mieux analyser les tendances.

La direction utilise également des mesures financières supplémentaires pour analyser les résultats de la Banque et apprécier la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Pour de plus amples renseignements sur la composition des mesures financières supplémentaires présentées dans ce document, voir la rubrique « Glossaire » à compter de la page 27 du rapport aux actionnaires du premier trimestre 2026, y compris le rapport de gestion.

Pour plus de renseignements, voir la page 22 de cette présentation ainsi que la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » à compter de la page 6 du rapport aux actionnaires du premier trimestre 2026, y compris le rapport de gestion au 31 janvier 2026 et pour la période close à cette date, qui est intégré aux présentes par renvoi. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Éric Provost

Président et chef de la direction

Introduction

Introduction | Résultats du T1/2026

Résultat net

Ajusté [1] 34,2 M$

Comme présenté -20,5 M$

Résultat dilué par action

Ajusté [2] 0,65 $

Comme présenté -0,58 $

Rendement des capitaux propres

Ajusté [2] 4,5 %

Comme présenté [2] -4,0 %

Ratio d'efficacité

Ajusté [2] 76,7 %

Comme présenté [3] 106,3 %

Résultat avant impôts et provisions

Ajusté [1] 58,6 M$

Comme présenté [1] -15,8 M$

Marge nette d'intérêt [3]

1,89 %

Provisions pour pertes sur créance [3]

18 pb

Ratio des fonds propres CET1 [4]

10,9 %

Faits saillants

- Comptabilisation d'éléments d'ajustement après impôts de 54,7 M$, principalement liés aux transactions annoncées en décembre
- Prêts commerciaux +4 % séquentiellement
- Maintien d'une situation de liquidité solide
- Solide ratio CET1
- Approche de gestion du risque prudente et rigoureuse

(1) Mesure financière non conforme aux PCGR. (2) Ratio non conforme aux PCGR. (3) Mesure financière supplémentaire. (4) Selon la ligne directrice intitulée *Normes de fonds propres* du BSIF.
Pour plus de renseignements, voir la page 22 de cette présentation ainsi que la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » du rapport aux actionnaires du premier trimestre 2026, y compris le rapport de gestion au 31 janvier 2026 et pour la période close à cette date, qui est intégré aux présentes par renvoi. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Yvan Deschamps

Vice-président exécutif et chef de la direction financière

Revue des résultats financiers

Revue des résultats financiers | Éléments d'ajustement

En millions $ [1]	T1/2026		
	Incidence avant impôts	Incidence après impôts	Incidence ($/action)
Dépréciation des immobilisations corporelles	21,5 $	15,8 $	0,36 $
Charges liées aux contrats déficitaires, contrats de location et autres	14,7 $	10,8 $	0,24 $
Indemnités de départ et avantages du personnel	11,4 $	8,4 $	0,19 $
Amortissement accéléré des logiciels et autres immobilisations incorporelles	7,1 $	5,2 $	0,12 $
Dépréciation des logiciels et autres immobilisations incorporelles	6,5 $	4,8 $	0,11 $
Charges de restructuration et autres charges de dépréciation	**61,2 $**	**45,0 $**	**1,01 $**
Coûts de transaction et de conversion	11,0 $	8,1 $	0,18 $
Perte de règlement nette liée à l'achat de rentes	2,2 $	1,6 $	0,04 $
Incidence des éléments d'ajustement	**74,4 $**	**54,7 $**	**1,23 $**

Faits saillants

- Hormis la perte de règlement nette liée à l'achat de rentes, la plupart des éléments d'ajustement se rapportent aux transactions annoncées en décembre.

(1) Les nombres peuvent différer en raison de l'arrondissement.
Pour plus de renseignements, voir la page 22 de cette présentation ainsi que la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » du rapport aux actionnaires du premier trimestre 2026, y compris le rapport de gestion au 31 janvier 2026 et pour la période close à cette date, qui est intégré aux présentes par renvoi. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Revue des résultats financiers | Résultats financiers du T1/2026

Comme présenté (en millions $)	T1/2026	e/e	t/t
Revenu total	**251,6 $**	+1 %	+3 %
Provisions pour pertes sur créances	**16,5 $**	+9 %	-9 %
Frais autres que d'intérêt	**267,4 $**	+43 %	+42 %
Résultat avant impôts et provisions (1)	**-15,8 $**	n. s.	n. s.
Résultat net	**-20,5 $**	n. s.	n. s.
Résultat dilué par action	**-0,58 $**	n. s.	n. s.
Rendement des capitaux propres (2)	**-4,0 %**	n. s.	n. s.
Marge nette d'intérêt (3)	**1,89 %**	+4 pb	+10 pb
Ratio d'efficacité (3)	**106,3 %**	n. s.	n. s.
Ratio des fonds propres CET1 (4)	**10,9 %**	— pb	-40 pb

Ajusté (en millions $)	T1/2026	e/e	t/t
Revenu total ajusté (1)	**251,6 $**	+1 %	+3 %
Frais autres que d'intérêt ajustés (1)	**192,9 $**	+4 %	+4 %
Résultat avant impôts et provisions ajusté (1)	**58,6 $**	-8 %	-2 %
Résultat net ajusté (1)	**34,2 $**	-13 %	— %
Résultat dilué par action ajusté (2)	**0,65 $**	-17 %	-11 %
Rendement des capitaux propres ajusté (2)	**4,5 %**	-80 pb	-50 pb
Ratio d'efficacité ajusté (2)	**76,7 %**	+240 pb	+110 pb

Faits saillants e/e

- Le revenu total ajusté a augmenté de 2,8 M$, ce qui s'explique par une augmentation de 8,7 M$ du revenu net d'intérêt, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 5,9 M$ des autres revenus.
- Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 8,0 M$ en raison surtout de la hausse des salaires, des avantages du personnel et des frais de technologie.
- Les provisions pour pertes sur créances ont crû de 1,3 M$ en raison de la hausse des provisions pour pertes sur prêts productifs, qui est surtout attribuable à l'augmentation des volumes et à la baisse des reprises, le tout en partie contrebalancé par la baisse des provisions pour pertes sur prêts dépréciés.

Faits saillants t/t

- Le revenu total a augmenté de 6,8 M$, ce qui s'explique par une augmentation de 12,2 M$ du revenu net d'intérêt, le tout en partie contrebalancé par une diminution de 5,4 M$ des autres revenus.
- Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 7,8 M$, ce qui s'explique surtout par les augmentations de salaire annuelles et la hausse saisonnière des avantages du personnel.
- Les provisions pour pertes sur créances ont diminué de 1,5 M$, ce qui s'explique par la baisse des provisions pour pertes sur prêts commerciaux dépréciés, le tout en partie contrebalancé par une diminution des reprises de provisions sur prêts productifs.

Revenu total ajusté (en millions$) (1)

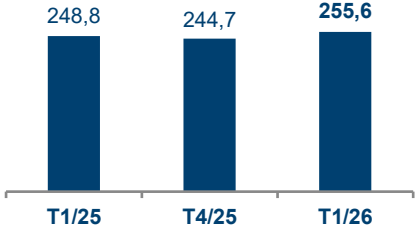

Ratio d'efficacité ajusté (2)

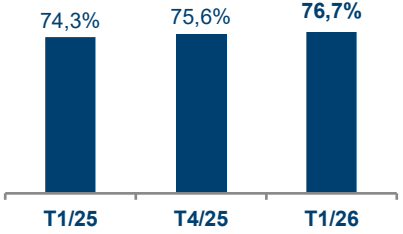

(1) Mesure financière non conforme aux PCGR. (2) Ratio non conforme aux PCGR. (3) Mesure financière supplémentaire. (4) Selon la ligne directrice intitulée Normes de fonds propres du BSIF. Pour plus de renseignements, voir la page 22 de cette présentation ainsi que la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » du rapport aux actionnaires du premier trimestre 2026, y compris le rapport de gestion au 31 janvier 2026 et pour la période close à cette date, qui est intégré aux présentes par renvoi. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Revue des résultats financiers | Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt

Revenu net d'intérêt et marge nette d'intérêt (en millions $ et en pourcentage)

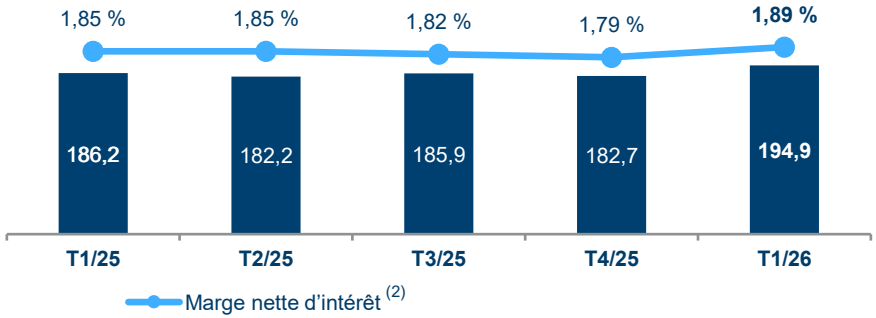

Composition du portefeuille de prêts (1)

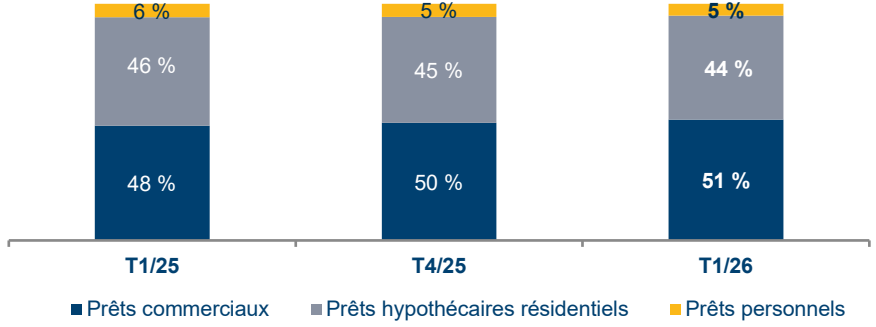

Actifs principaux (en milliards $) (1)

	T1/2026	e/e	t/t
Actifs liquides (2)	**12,4 $**	+2 %	-6 %
Prêts personnels	**2,0 $**	-3 %	-1 %
Prêts hypothécaires résidentiels	**15,8 $**	-3 %	-2 %
Prêts commerciaux	**18,6 $**	+8 %	+4 %

Passifs principaux (en milliards $) (1)

	T1/2026	e/e	t/t
Dépôts – Particuliers	**21,5 $**	+7 %	+2 %
Dépôts – Entreprises, banques et autres	**2,8 $**	-26 %	-1 %
Dette liée aux activités de titrisation	**13,9 $**	+2 %	-1 %

Faits saillants e/e

- Le revenu net d'intérêt a augmenté de 8,7 M$ en raison du remboursement de prêts et de changements favorables dans la composition des activités de la Banque.
- La marge nette d'intérêt a augmenté de 4 pb.

Faits saillants t/t

- Le revenu net d'intérêt a augmenté de 12,2 M$ en raison de délais de retarification des prêts, du remboursement de prêts et de changements dans la composition des activités de la Banque.
- La marge nette d'intérêt a augmenté de 10 pb.

(1) Les montants présentés comprennent les actifs et les passifs classés comme détenus en vue de la vente en vertu d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, au bilan consolidé de la Banque.
(2) Mesure financière supplémentaire. Pour plus de renseignements, voir la page 22 de cette présentation ainsi que la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » du rapport aux actionnaires du premier trimestre 2026, y compris le rapport de gestion au 31 janvier 2026 et pour la période close à cette date, qui est intégré aux présentes par renvoi.
Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Revue des résultats financiers | Optimisation de la structure de financement et des coûts

Financement (en milliards $) (1) (2)

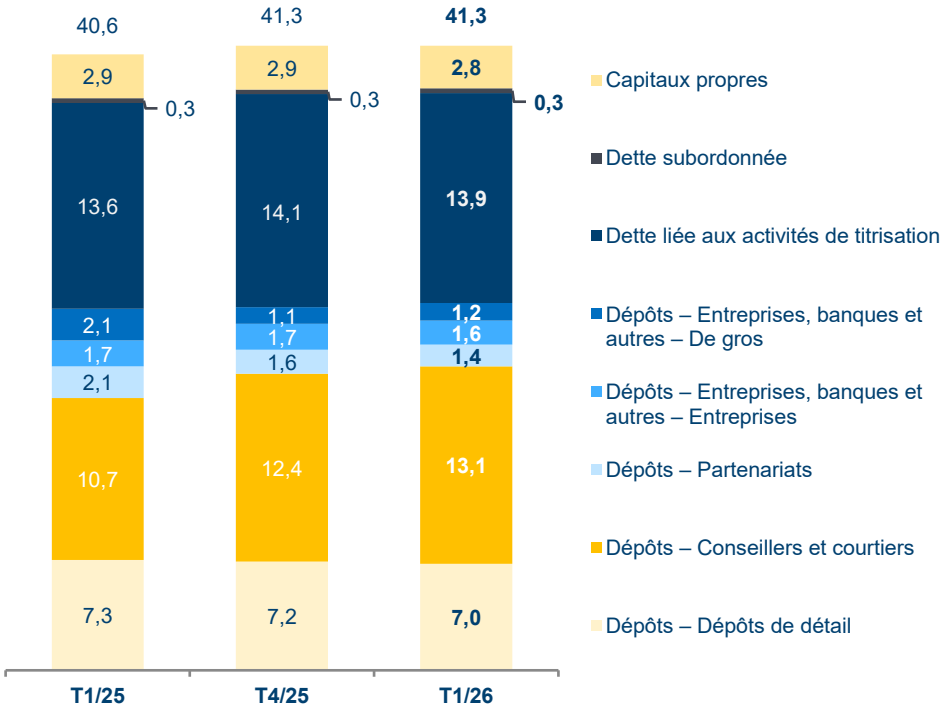

Faits saillants e/e

Augmentation de 0,7 G$ du financement total, ce qui s'explique par ce qui suit :

- Les dépôts ont augmenté de 0,4 G$, principalement en raison des dépôts obtenus par l'entremise des conseillers et des courtiers, contrebalancés en partie par les dépôts de gros et les dépôts obtenus par l'entremise de partenariats.
- La dette à long terme dont le coût est avantageux liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,3 G$.

Faits saillants t/t

Légère augmentation du financement total qui s'explique par ce qui suit :

- Les dépôts ont augmenté de 0,3 G$, principalement en raison des dépôts obtenus par l'entremise des conseillers et des courtiers, contrebalancés en partie par les dépôts obtenus par l'entremise de partenariats.
- La Banque a maintenu un ratio de liquidité à court terme sain tout au long du trimestre, dans la fourchette supérieure du secteur.

(1) Certains dépôts et certaines sources de financement qui font partie des transactions de la Banque annoncées le 2 décembre 2025 ont été classés au poste Passifs directement liés aux actifs détenus en vue de la vente dans le bilan consolidé de la Banque en vertu d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*. Ces dépôts et sources de financement continuent de faire partie intégrante de la gestion actuelle du risque d'illiquidité et de financement de la Banque. Ces soldes continuent de faire l'objet d'une surveillance dans le cadre des mesures de liquidité standards, des scénarios de crises et des plans de financement. (2) Les nombres peuvent différer en raison de l'arrondissement.

Revue des résultats financiers | Autres revenus

Autres revenus (en millions $)	T1/2026	e/e	t/t
Revenus tirés des fonds communs de placement	**11,2 $**	+6 %	+1 %
Revenus tirés des instruments financiers	**10,3 $**	-37 %	-27 %
Commissions sur prêts	**9,6 $**	-9 %	-10 %
Revenus tirés des services de cartes	**6,7 $**	+2 %	+16 %
Frais de service	**6,1 $**	-5 %	+1 %
Frais et commissions de courtage en valeurs mobilières	**3,4 $**	-7 %	-32 %
Frais tirés des comptes d'investissement	**2,4 $**	-10 %	-5 %
Revenus d'assurance, montant net	**1,2 $**	-13 %	-22 %
Profit à la vente d'actifs administrés	**— $**	-100 %	— %
Autres	**5,8 $**	+31 %	+9 %
Autres revenus	**56,7 $**	**-11 %**	**-9 %**
Autres revenus ajustés (1)	**56,7 $**	**-9 %**	**-9 %**

Faits saillants e/e

- Les autres revenus comme présentés ont diminué de 6,7 M$, ce qui s'explique surtout par la baisse des revenus tirés des instruments financiers. Un profit de 0,9 million $ lié à la vente d'actifs administrés de la division de courtage à escompte de VMBL avait aussi été comptabilisé au premier trimestre de 2025.
- Les autres revenus ajustés ont diminué de 5,9 M$, surtout en raison de la baisse des revenus tirés des instruments financiers.

Faits saillants t/t

- Les autres revenus ont diminué de 5,4 M$, ce qui s'explique principalement par la baisse des revenus tirés des instruments financiers.

(1) Mesure financière non conforme aux PCGR.
Pour plus de renseignements, voir la page 22 de cette présentation ainsi que la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » du rapport aux actionnaires du premier trimestre 2026, y compris le rapport de gestion au 31 janvier 2026 et pour la période close à cette date, qui est intégré aux présentes par renvoi. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Revue des résultats financiers | Frais autres que d'intérêt

Frais autres que d'intérêt (en millions $) (1)	T1/2026	e/e	t/t
Salaires et avantages du personnel	**102,7 $**	+6 %	+9 %
Frais d'occupation de locaux et technologie	**55,0 $**	+8 %	+1 %
Autres	**37,4 $**	+1 %	+4 %
Charges de dépréciation et de restructuration	**61,2 $**	n. s.	n. s.
Coûts de transaction et de conversion	**11,0 $**	— %	— %
Frais autres que d'intérêt	**267,4 $**	**+43 %**	**+42 %**
Frais autres que d'intérêt ajustés (2)	**192,9 $**	**+4 %**	**+4 %**

Ratio d'efficacité ajusté (3)

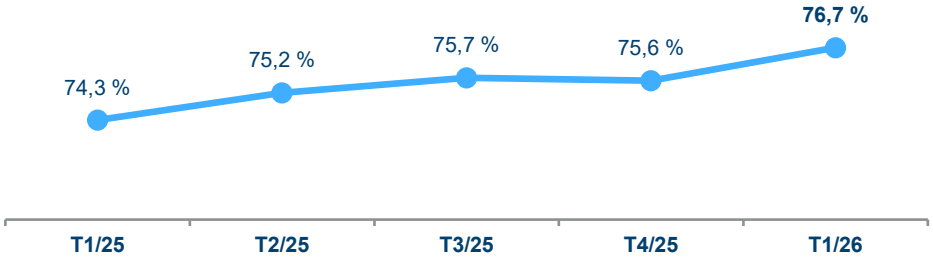

Faits saillants e/e

- Les frais autres que d'intérêt comme présentés ont augmenté de 80,4 M$, ce qui s'explique par les charges de restructuration et de dépréciation de même que les coûts de transaction et de conversion liés à la décision de la Banque de se retirer des activités bancaires destinées aux particuliers et aux PME.
- Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 8,0 M$, ce qui s'explique surtout par une hausse des frais de technologie, la Banque continuant d'investir dans des initiatives technologiques stratégiques, ainsi que par la hausse des salaires et des avantages du personnel.

Faits saillants t/t

- Les frais autres que d'intérêt comme présentés ont augmenté de 78,5 M$, ce qui s'explique par les charges de restructuration et de dépréciation de même que les coûts de transaction et de conversion liés à la décision de la Banque de se retirer des activités bancaires destinées aux particuliers et aux PME.
- Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 7,8 M$, ce qui s'explique surtout par la hausse saisonnière des avantages du personnel et des droits à vacances.

(1) Les nombres peuvent différer en raison de l'arrondissement. (2) Mesure financière non conforme aux PCGR. (3) Ratio non conforme aux PCGR. Pour plus de renseignements, voir la page 22 de cette présentation ainsi que la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » du rapport aux actionnaires du premier trimestre 2026, y compris le rapport de gestion au 31 janvier 2026 et pour la période close à cette date, qui est intégré aux présentes par renvoi. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Revue des résultats financiers | Situation solide de fonds propres

Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) (1) (2)

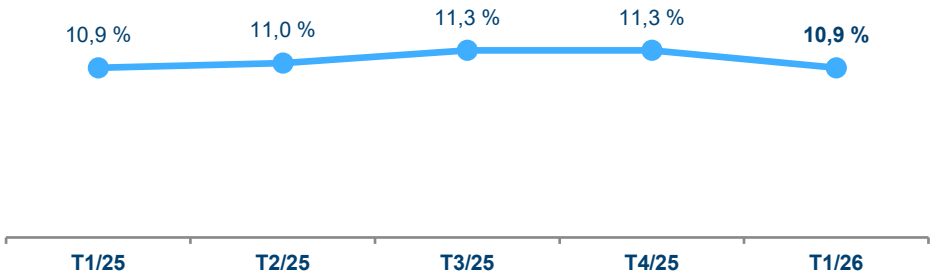

Actif pondéré en fonction des risques (APR) (en milliards $) (1) (2)

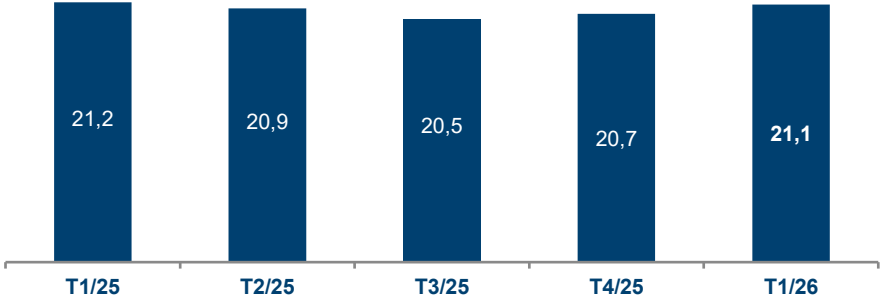

Évolution du ratio CET1 (%) (2) (3)

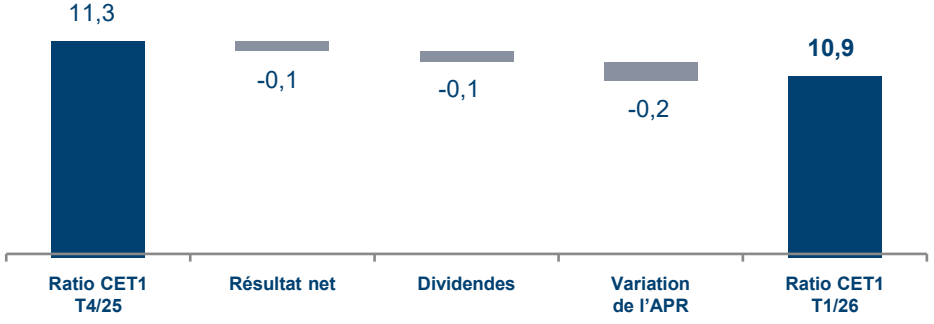

Faits saillants e/e

- Le ratio CET1 est demeuré inchangé.

- **Faits saillants t/t**
- Le ratio CET1 a diminué de 40 pb pour s'établir à 10,9 %, en raison surtout des éléments d'ajustement et de la croissance du portefeuille de prêts commerciaux.

(1) Selon la ligne directrice intitulée *Normes de fonds propres du BSIF*. (2) Les actifs classés comme détenus en vue de la vente selon IFRS 5 demeurent assujettis au même régime au regard des normes de capital réglementaire jusqu'à leur décomptabilisation. Par conséquent, le classement n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'actif pondéré en fonction des risques de la Banque ni de ses ratios de fonds propres réglementaires. (3) Les nombres peuvent différer en raison de l'arrondissement.

Revue des résultats financiers | Portefeuille de prêts commerciaux solide et diversifié (1)

Portefeuille de prêts commerciaux (en milliards $) (2)

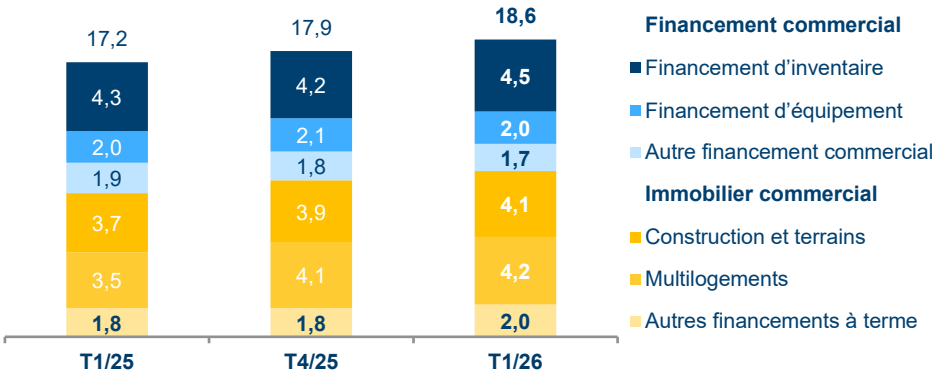

Portefeuille pancanadien et présence aux États-Unis (au 31 janvier 2026)

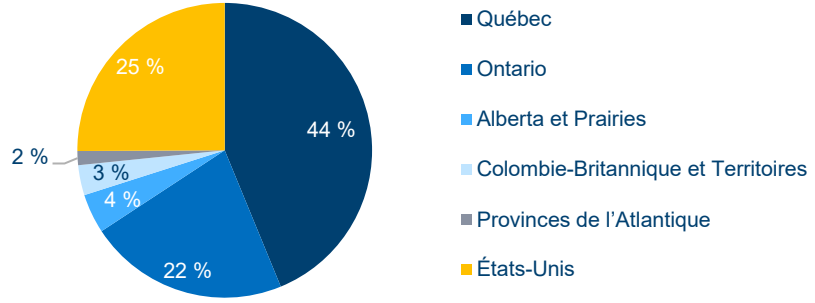

Qualité du crédit

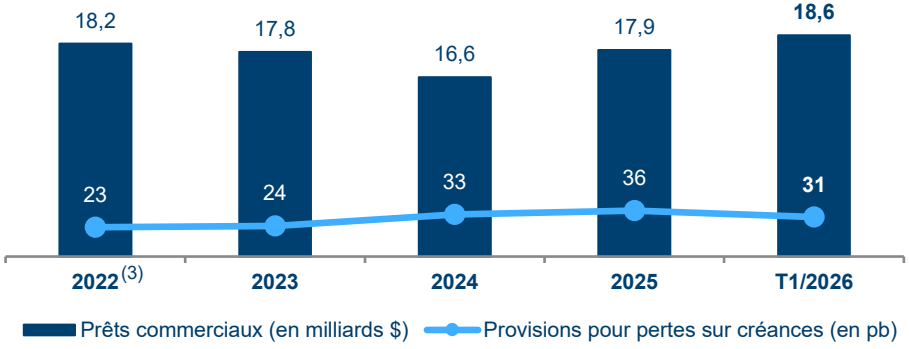

Faits saillants e/e

- Augmentation de 1,4 G$, ou 8 %, du portefeuille de prêts commerciaux attribuable à nos moteurs de croissance clés, à savoir les prêts immobiliers commerciaux, le financement d'inventaire et le financement d'équipement.

Faits saillants t/t

- Augmentation de 0,7 G$, ou 4 %, du portefeuille de prêts commerciaux, pour les mêmes raisons.

(1) Les montants présentés comprennent les prêts classés comme détenus en vue de la vente en vertu d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, au bilan consolidé de la Banque. (2) Les nombres peuvent différer en raison de l'arrondissement. (3) La version initiale indiquait 13 points de base pour 2022, ce qui a été corrigé à 23 points de base. Le graphique original était exact et demeure inchangé.

Revue des résultats financiers | Portefeuille diversifié de financement d'inventaire

Aperçu du financement d'inventaire

- **Plus de 6 500** concessionnaires aux États-Unis et au Canada
- Marge de crédit moyenne des concessionnaires de **900 000 $** (1)
- Chef de file présent dans **les 50 États américains et au Canada**

Principales gammes de produits en matière de financement d'inventaire (au 31 janvier 2026)

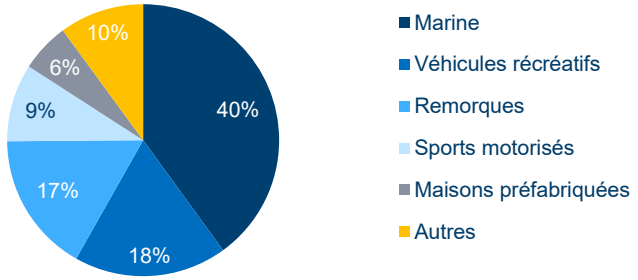

Portefeuille de financement d'inventaire (en milliards $)

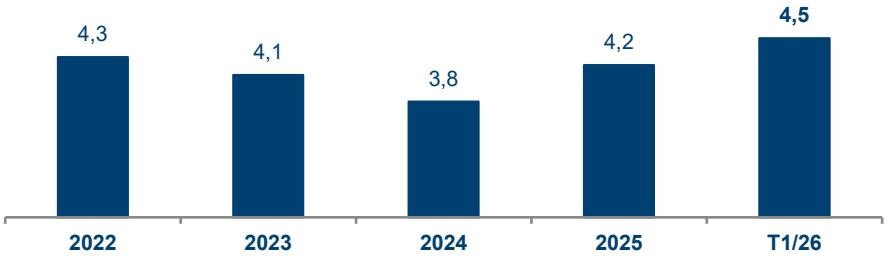

Protection de crédit (2)

1. Valeur de la garantie de l'actif au prix de gros
2. Adossement d'actifs de concessionnaires
3. Garantie personnelle du détenteur de la concession
4. Réduction des paiements si la rotation des actifs est basse
5. Convention de rachat avec le fabricant

(1) Marge de crédit moyenne en $ CA des concessionnaires actifs ayant un solde. (2) Protection de crédit applicable à la grande majorité des prêts qui font partie du portefeuille, sous réserve de certaines exceptions.

Revue des résultats financiers | Solide portefeuille de prêts immobiliers commerciaux (1)

Portefeuille de prêts immobiliers commerciaux

(au 31 janvier 2026)

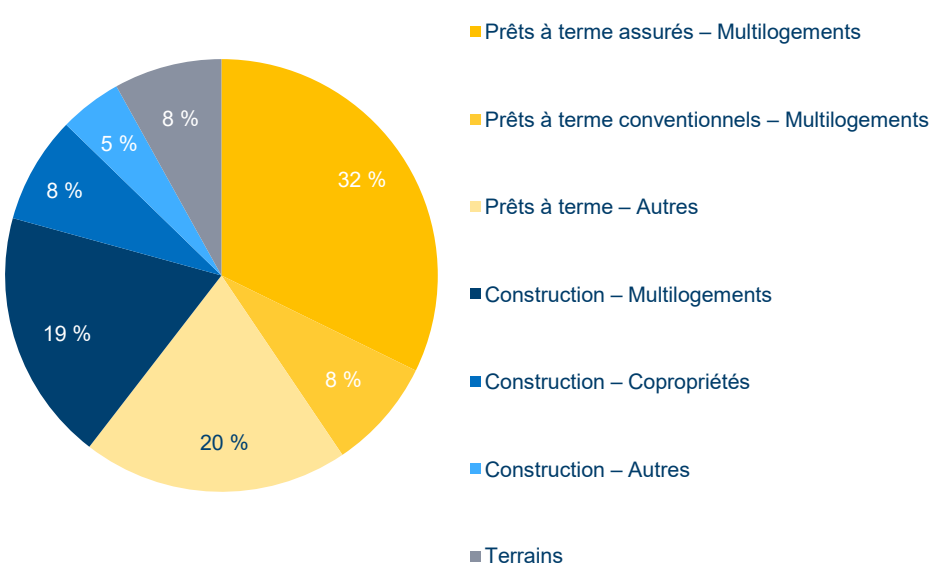

Aperçu du portefeuille

- Notre portefeuille est composé à plus de 67 % de prêts hypothécaires résidentiels, dont 59 % pour des multilogements et 8 % pour des copropriétés.
  - Ratio prêt-valeur sur le portefeuille de prêts hypothécaires multilogements non assurés : 61 %
- Notre portefeuille d'immeubles de bureaux comprend des actifs de catégories A ou B et bénéficie du soutien financier de promoteurs solides et expérimentés.
  - La majeure partie du portefeuille est constituée d'immeubles à locataires multiples.

(1) Les montants présentés comprennent les prêts classés comme détenus en vue de la vente en vertu d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, au bilan consolidé de la Banque.

Revue des résultats financiers | Portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de grande qualité (1)

Assurés et non assurés

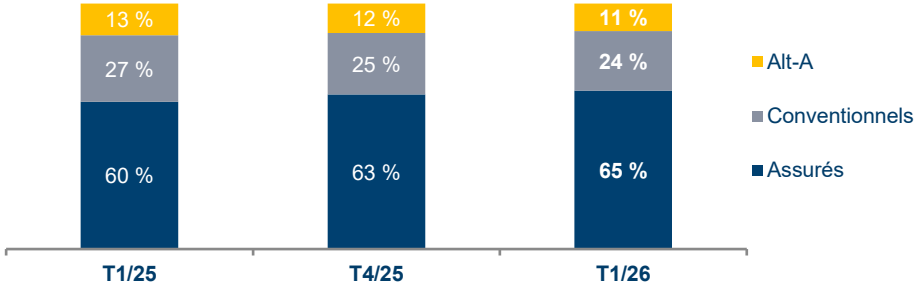

Portefeuille pancanadien (au 31 janvier 2026)

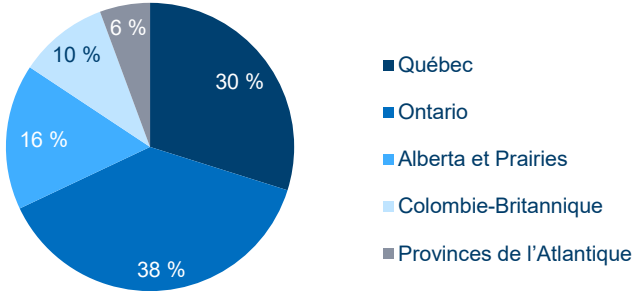

Qualité du crédit

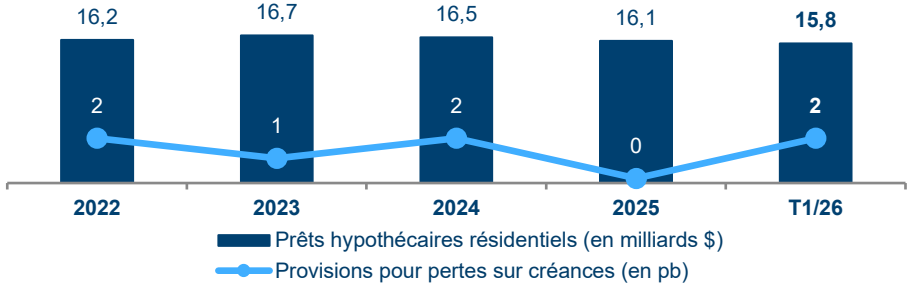

Assurés, non assurés et ratio prêt-valeur par province

(au 31 janvier 2026)

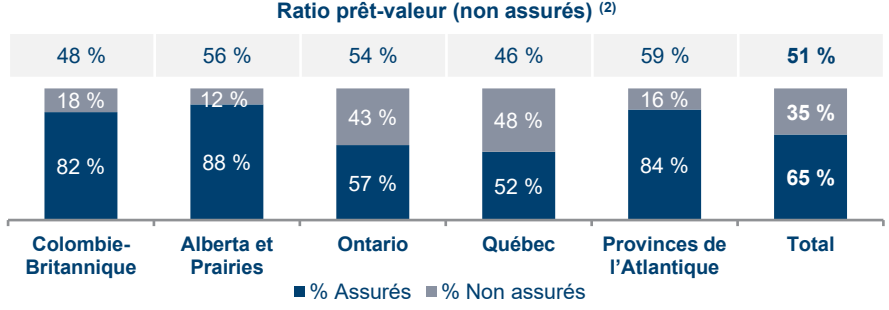

(1) Les montants présentés comprennent les prêts classés comme détenus en vue de la vente en vertu d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, au bilan consolidé de la Banque. (2) Reflète l'estimation actuelle de la valeur de la garantie, y compris les marges de crédit hypothécaires.

Revue des résultats financiers | Corrections de valeur pour pertes sur créances (1)

Corrections de valeur pour pertes sur créances (en millions $) (2)

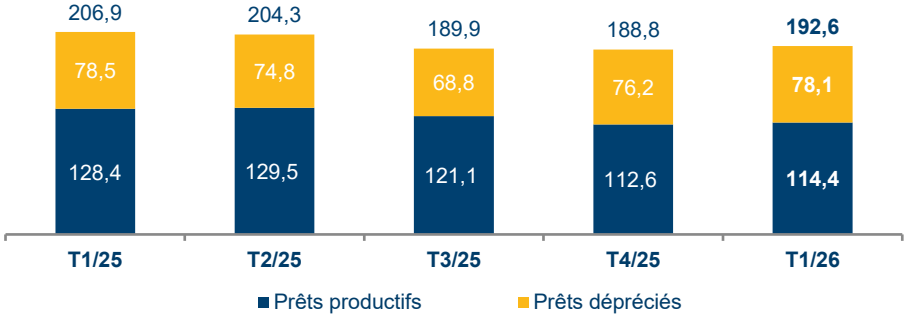

Faits saillants e/e

- Diminution de 14,0 M$ des corrections de valeur pour pertes sur créances en raison surtout de la baisse des corrections de valeur pour prêts personnels et commerciaux productifs.

Faits saillants t/t

- Augmentation de 3,8 M$ des corrections de valeur pour pertes sur créances essentiellement attribuable à la hausse des provisions pour pertes sur prêts commerciaux.

Fluctuation de la correction de valeur pour pertes sur créances (en millions $)

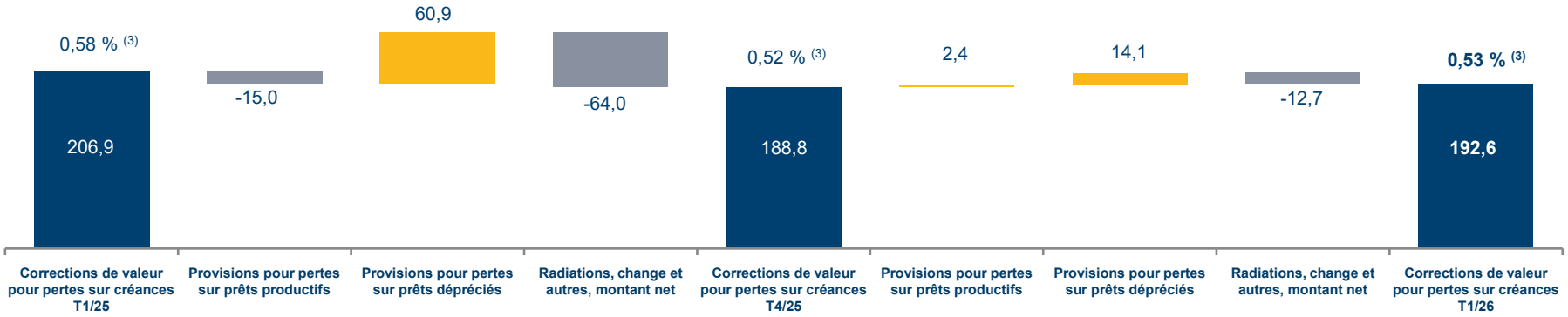

1) Comprend les provisions liées aux prêts classés en tant qu'actifs détenus en vue de la vente au bilan consolidé de la Banque au 31 janvier 2026. Voir les notes 5 et 9 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour plus de précisions, lesquels font partie du rapport aux actionnaires du premier trimestre 2026 au 31 janvier 2026 et pour la période close à cette date, qui est intégré aux présentes par renvoi. (2) Les nombres peuvent différer en raison de l'arrondissement. (3) La correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage des prêts est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de renseignements, voir la page 22 de cette présentation ainsi que la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » du rapport aux actionnaires du premier trimestre 2026, y compris le rapport de gestion au 31 janvier 2026 et pour la période close à cette date, qui est intégré aux présentes par renvoi. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Revue des résultats financiers | Provisions pour pertes sur créances

Provisions pour pertes sur créances (en millions $) (1)

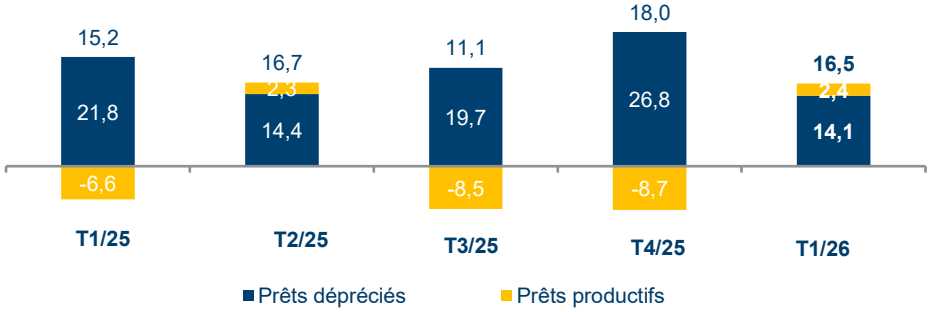

Faits saillants e/e

- Les provisions pour pertes sur créances ont augmenté de 1,3 M$ en raison surtout de la hausse des provisions pour pertes sur prêts productifs, qui est surtout attribuable à l'augmentation des volumes et à la baisse des reprises, le tout en partie contrebalancé par la baisse des provisions pour pertes sur prêts dépréciés.
- Augmentation de 1 pb des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts moyens. (2)

Faits saillants t/t

- Les provisions pour pertes sur créances ont diminué de 1,5 M$, ce qui s'explique essentiellement par la baisse des provisions pour pertes sur prêts commerciaux dépréciés, contrebalancée en partie par une diminution des reprises de provisions sur prêts productifs.
- Diminution de 2 pb du ratio des provisions pour pertes sur créances par rapport aux prêts moyens. (2)

Provisions pour pertes sur créances (en millions $) (1)

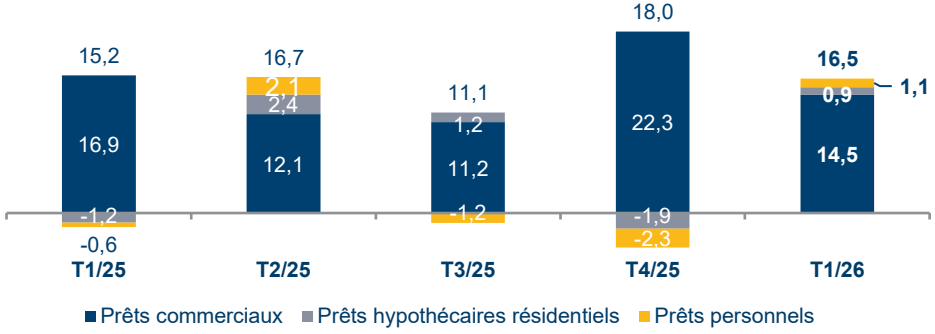

Provisions pour pertes sur créances

(en pourcentage des prêts totaux moyens (2) (3), en points de base)

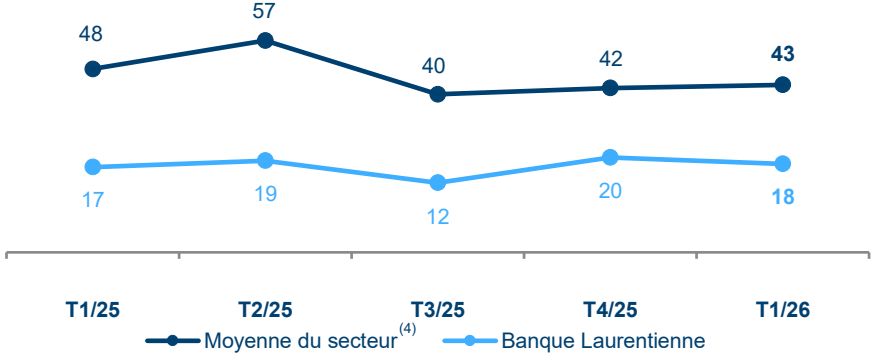

(1) Les nombres peuvent différer en raison de l'arrondissement. (2) Les prêts moyens comprennent les prêts classés comme détenus en vue de la vente en vertu d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, au bilan consolidé de la Banque. (3) Mesure financière non conforme aux PCGR. (4) Moyenne du secteur définie selon les six grandes banques canadiennes; NA utilisant les provisions pour pertes sur créances ajustées au T2 2025 telles que définies dans son rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre 2025. Pour plus de renseignements, voir la page 22 de cette présentation ainsi que la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » du rapport aux actionnaires du premier trimestre 2026, y compris le rapport de gestion au 31 janvier 2026 et pour la période close à cette date, qui est intégré aux présentes par renvoi. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Revue des résultats financiers | Prêts dépréciés (1)

Prêts dépréciés bruts (en millions $ et en pb) (2)

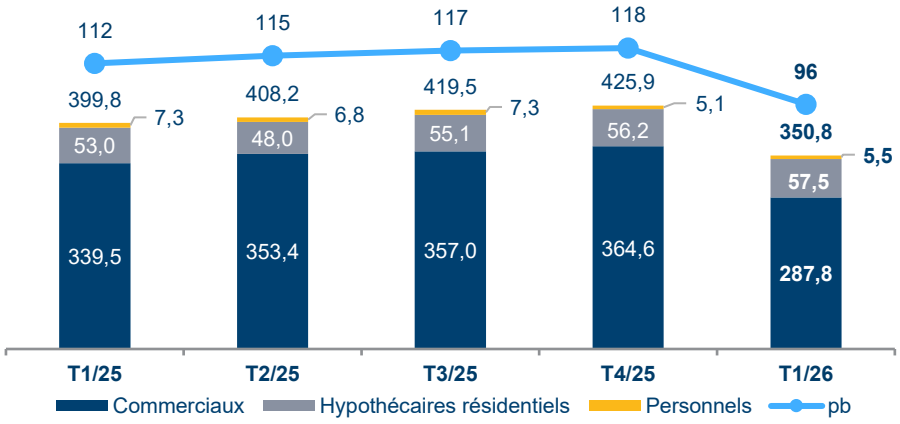

Prêts dépréciés nets (en millions $ et en pb) (2)

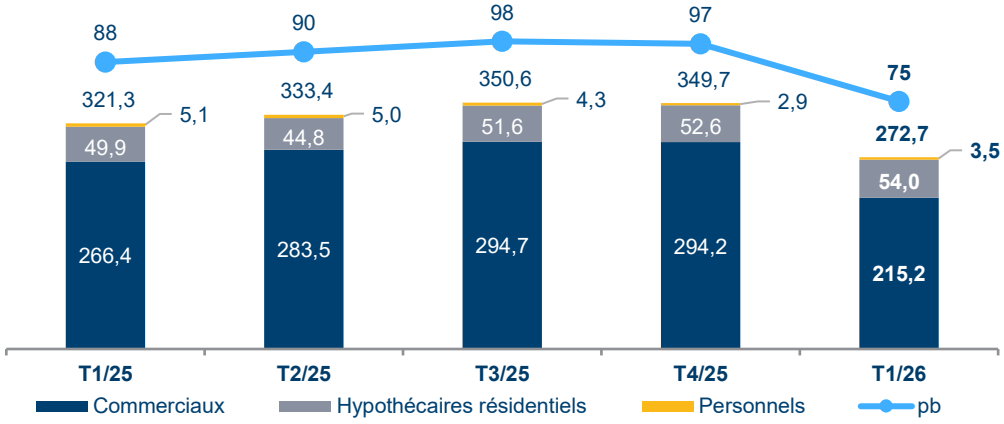

Composition des prêts dépréciés bruts (en millions $) (2)

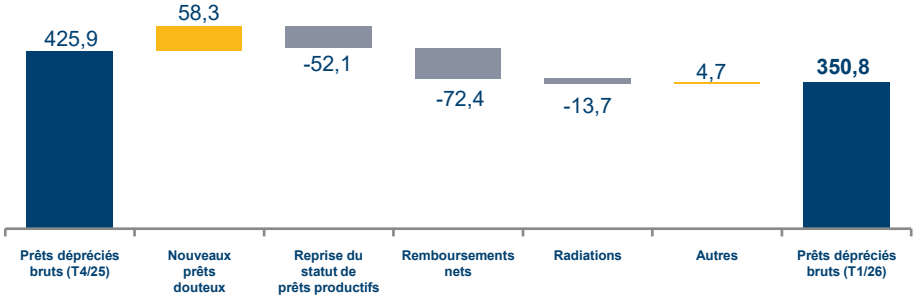

Faits saillants e/e

- Diminution de 49,0 M$ des prêts dépréciés bruts attribuable surtout aux prêts commerciaux.
- Diminution de 48,6 M$ des prêts dépréciés nets.

Faits saillants t/t

- Diminution de 75,1 M$ des prêts dépréciés bruts attribuable surtout aux prêts commerciaux.
- Diminution de 77,0 M$ des prêts dépréciés nets.

(1) Comprend les provisions liées aux prêts classés en tant qu'actifs détenus en vue de la vente au bilan consolidé de la Banque au 31 janvier 2026. Voir les notes 5 et 9 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour plus de précisions dans le cadre du rapport aux actionnaires du premier trimestre 2026 au 31 janvier 2026 et pour la période close à cette date, qui est intégré aux présentes par renvoi. (2) Les nombres peuvent différer en raison de l'arrondissement.

Annexes

Annexes | Éléments d'ajustement

En millions $ [1]	T1/26			T4/25			T1/25		
	Incidence avant impôts	**Incidence après impôts**	**Incidence ($/action)**	Incidence avant impôts	Incidence après impôts	Incidence ($/action)	Incidence avant impôts	Incidence après impôts	Incidence ($/action)
Dépréciation des immobilisations corporelles	**21,5 $**	**15,8 $**	**0,36 $**	0,9 $	0,6 $	0,02 $	0,1 $	0,1 $	—
Charges liées aux contrats déficitaires, contrats de location et autres	**14,7 $**	**10,8 $**	**0,24 $**	1,3 $	0,9 $	0,02 $	0,1 $	—	—
Indemnités de départ et avantages du personnel	**11,4 $**	**8,4 $**	**0,19 $**	1,6 $	1,2 $	0,03 $	0,6 $	0,4 $	0,01 $
Amortissement accéléré des logiciels et autres immobilisations incorporelles	**7,1 $**	**5,2 $**	**0,12 $**	—	—	—	—	—	—
Dépréciation des logiciels et autres immobilisations incorporelles	**6,5 $**	**4,8 $**	**0,11 $**	—	—	—	1,2 $	0,9 $	0,02 $
Charges de restructuration et autres charges de dépréciation	**61,2 $**	**45,0 $**	**1,01 $**	3,7 $	2,8 $	0,07 $	2,0 $	1,5 $	0,03 $
Coûts de transaction et de conversion	**11,0 $**	**8,1 $**	**0,18 $**	—	—	—	—	—	—
Perte de règlement nette liée à l'achat de rentes	**2,2 $**	**1,6 $**	**0,04 $**	—	—	—	—	—	—
Profit à la vente d'actifs administrés	**—**	**—**	**—**	—	—	—	-0,9 $	-0,6 $	-0,01 $
Incidence des éléments d'ajustement	**74,4 $**	**54,7 $**	**1,23 $**	3,7 $	2,8 $	0,07 $	1,2 $	0,8 $	0,02 $

(1) Les nombres peuvent différer en raison de l'arrondissement.
Pour plus de renseignements, voir la page 22 de cette présentation ainsi que la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » du rapport aux actionnaires du premier trimestre 2026, y compris le rapport de gestion au 31 janvier 2026 et pour la période close à cette date, qui est intégré aux présentes par renvoi. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Annexes | Mesures financières non conformes aux PCGR

En millions $ [1]	T1/26	T4/25	T1/25
Revenu total	**251,6 $**	244,7 $	249,6 $
Profit à la vente d'actifs administrés [2]	**—**	—	-0,9
Revenu total ajusté	**251,6 $**	244,7 $	248,8 $
Résultat avant impôts sur le résultat	**-32,3 $**	37,8 $	47,5 $
Provisions pour pertes sur créances	**16,5**	18,0	15,2
Résultat avant impôts et provisions	**-15,8 $**	55,9 $	62,7 $
Incidence avant impôts des éléments d'ajustement [3]	**74,4**	3,7	1,2
Résultat avant impôts et provisions ajusté	**58,6 $**	59,6 $	63,8 $
Résultat net	**-20,5 $**	31,5 $	38,6 $
Incidence après impôts des éléments d'ajustement [3]	**54,7**	2,8	0,8
Résultat net ajusté	**34,2 $**	34,2 $	39,4 $
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	**-25,7 $**	29,5 $	33,4 $
Incidence après impôts des éléments d'ajustement [3]	**54,7**	2,8	0,8
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	**29,0 $**	32,3 $	34,2 $
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**2 820,9 $**	2 881,8 $	2 865,5 $
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	**2 549,9 $**	2 556,7 $	2 538,5 $

(1) Les nombres peuvent différer en raison de l'arrondissement. (2) Le profit à la vente d'actifs administrés est attribuable à la vente de la division de courtage à escompte de VMBL au premier trimestre 2025 et est inclus au poste Autres revenus. (3) Voir la page 21 de cette présentation pour une description détaillée des éléments d'ajustement. Pour plus de renseignements, voir la page 22 de cette présentation ainsi que la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures » du rapport aux actionnaires du premier trimestre 2026, y compris le rapport de gestion au 31 janvier 2026 et pour la période close à cette date, qui est intégré aux présentes par renvoi. Le rapport de gestion est disponible sur le site de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Personne-ressource
Relations avec les investisseurs

Raphael Ambeault
Vice-président, Finance et Relations avec les investisseurs
514 601-0944
Raphael.Ambeault@banquelaurentienne.ca

www.banquelaurentienne.ca/fr/a-propos-de-nous/relations-investisseurs